

Choc des savoirs : Toujours plus de déréglementation, Toujours moins de moyens !

Montreuil, le 10 février 2025

Lors des CSE des 29 et 30 janvier, à l'ombre du si médiatique programme EVARS, les nouveaux textes sur le « choc des savoirs » ont été présentés. Après la mobilisation inédite du printemps dernier, malgré le constat de désorganisation généralisée et de dégradation des conditions de travail dans les collèges, le ministère s'acharne à vouloir imposer son « choc des savoirs ». Pour la deuxième année, aucune voix ne s'est exprimée pour les groupes de besoin en 6^{ème} et 5^{ème}.

En 6^{ème} et 5^{ème}

L'arrêté ministériel sur les groupes de besoin en 6^{ème} et 5^{ème} a été annulé par le conseil d'état le 28 novembre 2024 pour une question de forme. Le décret présenté au CSE du 30 janvier reprend donc en intégralité le texte de 2024.

Tous les collèges qui ont mis en place les groupes en 6^{ème} et 5^{ème} ont constaté les méfaits de cette réforme : emplois du temps impossibles, surcharge de travail pour l'ensemble des personnels, remise en cause de la liberté pédagogique, hausse des effectifs par classe, baisse des dédoublements et suppression de la technologie en 6^{ème}, autant d'organisations que de collèges en France... Et aucun bénéfice pour les élèves.

La ministre Borne se réserve la possibilité de « donner des consignes » sur la mise en place des groupes de besoin après la mission d'inspection générale diligentée ... en juin. Au moment où les DHG exsangues sont transmises dans les établissements, des nouvelles consignes pourraient être données en fin d'année scolaire, augmentant encore le chaos ? C'est intolérable.

En 4^{ème} et 3^{ème}

Il s'agirait de mettre en place, jusqu'à deux heures hebdomadaires, des heures de soutien supplémentaires, consacrées à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour les élèves dont les besoins ont été identifiés. N'importe quel professeur de n'importe quelle discipline pourrait se charger de ces heures de « savoirs fondamentaux ».

Ce sera établissement par établissement dans un cadre totalement territorialisé et sans moyen réel. Lors du CSA ministériel du 17 janvier, Elisabeth Borne se vantait d'annuler la suppression de 4 000 postes d'enseignants et même de créer 324 postes dans le second degré... Mais 542 postes auraient été fléchés pour « construire des dispositifs d'approfondissement ».

Dans les établissements, ce sont des postes supprimés ou des effectifs par classe qui augmentent encore que les DHG annoncent. Qu'ils s'appellent groupes de niveau, groupes de besoin, dispositifs d'accompagnement, ils ont en commun de ponctionner des heures aux autres disciplines, de

désorganiser les collèges, et pour finir de poursuivre la mise en œuvre du programme de territorialisation et de déréglementation de l'École publique de Macron et ses ministres depuis 2017.

Et maintenant en seconde ?

A peine le CSE terminé, le ministère interrogeait les organisations syndicales sur la mise en place d'un « plan d'accompagnement en classe de seconde ».

Le ministère a renoncé à faire du DNB un couperet en 3ème, qui aurait exclu du système scolaire les élèves en difficultés (seuls changements, les épreuves terminales du DNB pour la session 2026 compteront pour 60 % de la note finale et la moyenne de toutes les notes du contrôle continu pour 40 %). Il envisage la mise en place d'un « *plan d'accompagnement* » pour les élèves de seconde (générale ou professionnelle) non lauréats du DNB.

Alors que les effectifs des classes explosent, que les dédoublements ont été un à un supprimés, que les dégâts de l'inclusion systématique sans moyen sont largement dénoncés, la FNEC FP-FO dénonce l'hypocrisie de deux heures de « soutien » en classe de seconde, quelles qu'en soient les modalités, dans le cadre des budgets d'austérité qui se succèdent.

Epreuve anticipée de mathématiques en classe de première

Cherchant à répondre aux « *pressions de la société* » et à « *rassurer* » la population, le ministère envisage la mise en place d'une épreuve anticipée de mathématiques et d'enseignement scientifique en fin de première après y avoir réintroduit 1,5 heure de mathématiques. La réforme du baccalauréat rend le mois de juin intenable dans les lycées, en particulier pour les enseignants de lettres. Au lieu de rétablir un baccalauréat national, premier grade universitaire, le ministère augmente là aussi le chaos.

Aucun bricolage ne saurait rendre acceptables les réformes du « choc des savoirs » Attal, du lycée et du baccalauréat Blanquer. La FNEC FP-FO revendique leur totale abrogation !

Dans ce contexte, les mobilisations qui se propagent dans toute la France et qui voient personnels et parents unis pour défendre les postes et les classes sont un point d'appui pour bloquer ce gouvernement et ses mesures illégitimes. La FNEC FP-FO les soutient et appelle à les amplifier.